



Bonjour,

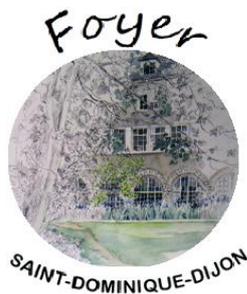
A proximité du centre-ville de Dijon et des transports en commun, proche de l'Université, des Lycées Carnot et Eiffel, le Foyer SAINT DOMINIQUE accueille des étudiantes sans distinction ni de nationalité ni de religion.

Le Foyer propose des chambres individuelles à la location et en demi-pension. Les résidentes sont libérées du souci des repas. Elles peuvent donc se consacrer pleinement à leurs études. Elles peuvent travailler seules dans les chambres ou en groupe dans les salles de travail.

L'Établissement est propice au travail, mais c'est aussi un lieu de vie agréable avec un très beau parc arboré. L'entraide, l'écoute, la solidarité et le respect sont des aspects essentiels de la vie du Foyer. Deux soirées festives et des soirées/rencontres sont organisées.

Le dossier est à télécharger sur le site et à renvoyer à l'adresse mail suivante :

foyer@saint-dominique-dijon.fr



Foyer Saint Dominique

21 rue Claude Bouchu

21000 Dijon

Tel : 03 80 78 72 30

à renvoyer dès réception

Demande d'inscription

Monsieur (et/ou) Madame :

Adresse :

Demande(nt) l'inscription pour sa (leur) fille :

Certifie(nt) avoir pris connaissance du règlement du foyer, des tarifs et des modalités de paiement et s'engagent à les respecter.

Souhaite(nt) réserver une chambre de taille :

- | | | |
|--------------------------|---------|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Petite | (ne donnant pas droit à l'AL) |
| <input type="checkbox"/> | Petite | (droit à l'AL) |
| <input type="checkbox"/> | Moyenne | (droit à l'AL) |
| <input type="checkbox"/> | Grande | (droit à l'AL) |

Ci-joint un chèque de 395 € frais d'inscription.

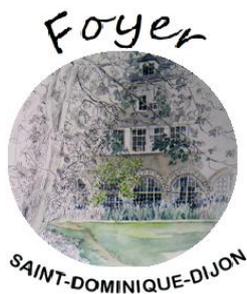
A l'ordre de **O.G.E.C. St Dominique**.

Fait à

le :

Signature des Parents :

Signature de l'étudiante :



Foyer Saint Dominique

21 rue Claude Bouchu

21000 Dijon

Tel : 03 80 78 72 30

foyer@saint-dominique-dijon.fr

Fiche individuelle

Photo

ETUDIANTE :

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Tél. portable :

Adresse mail :

PERE : NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone du domicile :

Tél. portable :

Tél. Travail :

Profession :

Adresse mail :

MERE : NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone du domicile :

Tél. portable :

Tél. Travail :

Profession :

Adresse mail :

Nombre de frère(s) :

Age(s) :

Nombre de sœur(s) :

Age(s) :

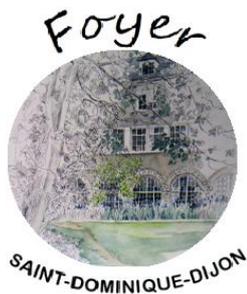
Etablissement fréquenté en 2021/2022 :

Adresse :

Etudes envisagées à la rentrée 2022/2023 :

Fait à _____, le _____

Signature de l'étudiante :



foyer@saint-dominique-dijon.fr

contact@saint-dominique-dijon.fr

Année universitaire 2022/2023

Liste des pièces pour la constitution du dossier

Liste des pièces à fournir :

- A la demande d'inscription :

- 1°) Fiche individuelle, jointe, avec 1 photo
- 2°) Demande d'inscription signée par les parents de l'étudiante
- 3°) Chèque d'inscription d'un montant de 395 €
- 4°) Lettre de présentation de la part de l'étudiante
- 5°) Photocopie de la pièce d'identité de l'étudiante, et du livret de famille pour les parents, et pièces d'identité du payeur.

- Au plus tard 15 jours après réception du dossier d'inscription

- 1) Formulaire d'acceptation du règlement intérieur du foyer pour l'année 2022-2023, complété, daté et signé.
- 2) Feuille d'autorisations signée par les parents et par l'étudiante.
- 3) Contrat de location complété daté et signé.
- 4) Chèque **de caution** (cf. feuille convention financière) - Ce dernier sera encaissé.
- 5) Attestation d'assurance responsabilité civile pour l'étudiante, à fournir en septembre.

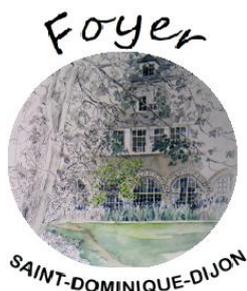
Pour les étudiantes étrangères ou françaises des DOM-TOM :

- Adresse et attestation écrite d'un correspondant résident en France métropolitaine, qui se porte garant de l'étudiante (urgence médicale, absences, vacances, règlement des factures etc....)

- **A la remise des clés** : 1 justificatif du statut d'étudiante (Copie carte d'étudiante, attestation d'inscription post-bac...)

Liste des pièces à garder

- Exemplaire « Règlement Intérieur de la vie au Foyer Saint Dominique Dijon »
- Renseignements pratiques
- Conditions financières



Foyer Saint Dominique

21 rue Claude Bouchu

21000 Dijon

Tel : 03 80 78 72 30

Fax : 03 80 71 15 54

L'accueil du foyer reste ouvert toute l'année universitaire, du 1^{er} Septembre 2022 au 30 juin 2023 sauf deux semaines à Noël.

La redevance annuelle tient compte des périodes de fermeture de l'établissement (2 semaines pour les vacances scolaires de Noël et la deuxième semaine des vacances d'avril où seule la restauration est fermée).

Déduction de la demi-pension possible dans les cas suivants, par semaine(s) entière(s) :

- Arrivée différée en septembre
- Départ anticipé en fin d'année scolaire, à partir de la date d'état des lieux de sortie
- En cas de maladie, sur présentation d'un justificatif
- En cas de stage, sur présentation d'un justificatif, prévenir une semaine avant l'absence
- Sur demande, une semaine avant l'absence, pour les vacances scolaires et/ou période de révisions (hors périodes déjà déduites, cf ci-dessus)

Déduction sur la base de 24 € par semaine entière d'absence.

Autres Services

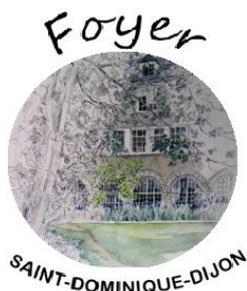
Les résidentes peuvent déjeuner sur place le midi pour un coût de **5,50 €**.

Des services sont proposés moyennant une participation (lave-linge, photocopies...). Les tarifs sont disponibles à l'accueil de l'établissement.

Condition de paiement

La redevance est à régler: avant le 10 du mois en cours.

Le Foyer Saint Dominique de Dijon accepte le paiement par chèque à l'ordre de « Ogec Saint Dominique », par virement bancaire ou par prélèvement bancaire.



Foyer Saint Dominique

21 rue Claude Bouchu

21000 Dijon

Tel : 03 80 78 72 30

Fax : 03 80 71 15 54

Type de chambre	Cautions de chambre
Petite catégorie 1*	276 €
Petite catégorie 2**	298 €
Chambre Moyenne	445€
Grande Chambre	492 €
Remise des clefs	Une garantie de 60 € comprenant la caution du badge et de la clé de chambre sera également demandée au moment de la remise des clefs

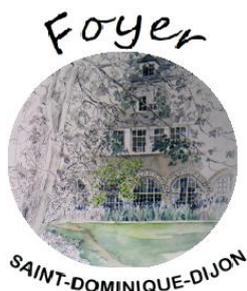
L'engagement de location est de 10 mois : **du 1 septembre au 30 juin**, ce qui permet de toucher l'allocation logement sur 10 mois.

La redevance annuelle pour 10 mois est indiquée dans le tableau ci-dessous. Elle est calculée sur la période d'ouverture du foyer et est perçue en dix mensualités. Ce tarif comprend : l'hébergement, le service accueil, la taxe d'habitation, l'accès à internet, l'eau, le chauffage, l'électricité, le ménage, la demi-pension (petit-déjeuner, diner)

Type de chambre	Loyer annuel	Charges annuelles	Demi-Pension	Redevance totale annuelle	Mensualité perçue
Petite catégorie 1*	2 760 €	600 €	1 050 €	4 410 €	441 €
Petite catégorie 2**	2 980 €	600 €	1 050 €	4 630 €	463 €
Chambre Moyenne	4 450 €	600 €	1 050 €	6 100 €	610 €
Grande Chambre	4 920 €	600 €	1 050 €	6 570 €	657 €

* Catégorie 1 : Chambre a petit volume, ne donnant pas droit à l'allocation logement

** Catégorie 2 : Chambre a grand volume, donnant droit à l'allocation logement



Foyer Saint Dominique

21 rue Claude Bouchu

21000 Dijon

Tel : 03 80 78 72 30

Foyer Saint Dominique de Dijon Conditions Financières 2022/2023

LES ETUDIANTES S'INSCRIVENT POUR L'ENSEMBLE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2022/2023

Les dossiers de demande d'inscription sont disponibles à partir du 5 Janvier 2022. Les frais de dossier sont à régler à la demande d'inscription.

- **395 €** pour une première inscription
- **240 €** pour une réinscription
- Pour une première inscription, en cas d'annulation avant le 30 juin, une somme de 150 euros est restituée.

Après cette date et avant le 11 juillet 2022, les désistements acceptés sont de deux natures :

- **Non obtention des examens**
- **Changement de département du lieu d'études**

Dans ces deux cas, la somme de 150 € sera restituée à la famille.

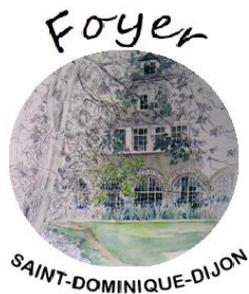
Les autres motifs ne sont pas recevables et ne donneront lieu à aucun remboursement.

- Pour une réinscription aucun remboursement en cas d'annulation.

Les familles s'engagent et à faire connaître la décision définitive au plus tôt afin de permettre l'organisation de la vie du Foyer dès la rentrée universitaire.

Dans la mesure où l'engagement est formellement pris jusqu'au mois de juin inclus, l'intégralité de la redevance annuelle est due (voir page suivante), elle est perçue par 10 mensualités. La mensualité doit être réglée avant le 10 de chaque mois.

A l'inscription un chèque, en règlement de la caution, est à remettre. Cette caution est remboursable au départ de l'étudiante lorsque les conditions prévues dans le «Règlement Intérieur du Foyer Saint Dominique Dijon » ont été respectées et la chambre rendue en bon état.



Foyer Saint Dominique

21 rue Claude Bouchu

21000 Dijon

Tel : 03 80 78 72 30

Sont mis à la disposition des étudiantes dans les petites cuisines :

- Plaques électriques, fours micro-ondes, mini-four
- Bouilloires, réfrigérateurs collectifs,
- Matériel et produits pour laver la vaisselle

Pour les lessives :

- Pour les petites lessives, vous trouverez des bacs, du matériel d'étendage dans les locaux des douches.
- Pour les lessives plus importantes, il y a une machine à laver sur place à jetons
- Du matériel de repassage est à votre disposition.

Repas de midi :

- Les repas de midi peuvent être pris au Foyer. Ils sont payés à l'accueil.
- Il est possible d'accueillir des invités le midi ou le soir en prévenant la veille et en payant.



Renseignements pratiques

Accès depuis la gare :

Tramway Ligne T1 en direction de « Quetigny Centre »
Arrêt « Poincaré »

Bus Rejoindre à pied, l'arrêt « Dijon-Gare SNCF Sévigné»
Bus ligne 3 en direction « Epirey Cap Nord »
Arrêt « Montmuzard »

Accès à l'Université :

Tramway Ligne T1 en direction de « Quetigny Centre »
Le prendre à l'arrêt « Poincaré »
Descente Arrêt « Erasme » ou « Campus » ou « Mirande »
en fonction du lieu où vous devez vous rendre.

Pour vous renseigner sur les moyens de transport à Dijon, vous pouvez consulter le site Divia.fr.

Vie Pratique :

Pour la chambre :

Apporter :

- Linges de toilette
- Linges de lit : alèse, draps, couette
- Lampe de bureau (protection ☐ ou CE obligatoire), Les grandes lampes halogène sur pied ne sont pas autorisées
- Épingles de signalisation pour la décoration (Punaises et scotch ne sont pas autorisés)
- bloc multiprise sécurisé

Pour les repas du week-end :

Apporter :

- Vaisselle et couverts, une boîte en plastique pour ranger la nourriture dans les réfrigérateurs. (Marquer son nom sur la boîte)
- Ustensiles de cuisine